

VIS TOITURE

Désignation	Référence	Boîte de
Ø 7 x 150	A440085	50
Ø 7 x 200	A440090	50
Ø 7 x 250	A440095	50
Ø 7 x 300	A440100	50
Ø 7 x 330	A440105	50
Ø 7 x 350	A440110	50
Ø 7 x 400	A440120	50
Ø 7 x 460	A440130	50
Ø 7 x 500	A440135	50



Le choix du Pro ! Sans pré-perçage : gain de temps

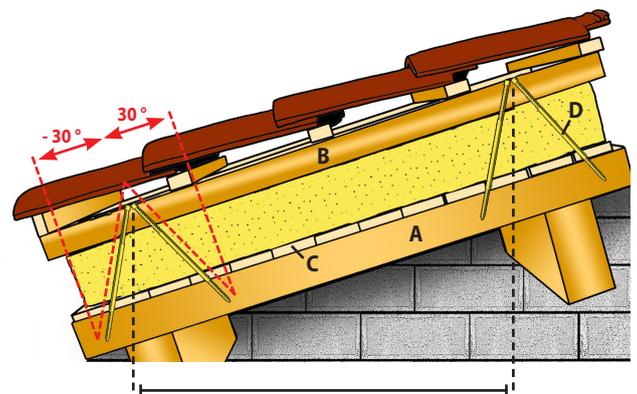


Bien isoler sa toiture est une priorité :
40% des déperditions de chaleur d'une maison se font par le toit !

Plusieurs types de pose :

- **Toiture neuve :** sur toit en tuiles ou toit en tavaillon (tuiles en bois).
- **Toiture en rénovation :** sur toit en lauzes ou ardoises. (charpente bateau type tenaille)

Les vis sont disposées par 2 alternativement avec un angle de 30° et -30° par rapport à la perpendiculaire.



1 m.

A : chevron B : contre-liteau C : platelage D : vis toiture

Conseil de pose - données indicatives :

- Adapter le nombre de vis en fonction du **poids de la couverture** et de l'**altitude**.
- **Il est conseillé de se rapprocher d'un bureau de contrôle.**

Exemple : les lambourdes sont positionnées tous les 0,50 mètres et les vis toiture par 2 tous les 1 mètres (30°).
4 m² de toiture = 20 vis soit **POUR INFO + ou - 5 vis au m².**

